

Avis de marché

Département de publication : 13
Annonce No **10-132246**
Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.
Correspondant : florence DUNAND, service des Transports 281, Boulevard du Maréchal Foch
B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-85-85, télécopieur : 04-90-44-85-88,
courriel : florence.dunand@agglopole-provence.org, adresse internet : <http://www.agglopole-provence.org>.

Objet du marché : fourniture et pose de toilettes sèches destinées à l'usage exclusif.
Lieu d'exécution et de livraison: 13300 Salon de Provence.

Caractéristiques principales :

la présente consultation a pour objet la fourniture et la pose de toilettes sèches, sans raccordement aux réseaux (eau et électricité), destinées à l'usage exclusif.

Les toilettes sèches devront fonctionner de façon autonome, par un système d'évaporation et de déshydratation.

Ces toilettes seront implantées sur la commune de Salon de Provence et seront destinées uniquement aux conducteurs de réseau urbain LIBEBUS

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le présent marché sera régi par les dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum.

Le montant total des commandes pour la durée du marché est compris entre un minimum et un maximum définis comme suit :

- montant minimum : 15 000 euros ht
- montant maximum : 45 000 euros ht

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Refus des variantes.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 2 août 2010, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : - Durée du marché et délais d'exécution :

Le marché prendra effet à compter de sa notification pour une durée de 2 ans.

Les délais de fourniture et d'exécution des prestations seront indiqués sur chaque bon de commande. Ces délais, indiqués sur les bons de commande, serviront de base à d'éventuelles pénalités de retard dans les conditions prévues dans le CCAP.

- sélection des candidatures et jugement des offres :

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

Garanties et capacités techniques et financières
Capacités professionnelles

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé :

- 1-Prix des prestations :60%
- 2-Valeur technique : 40%

Le critère prix sera apprécié sur 100 points comme suit :

Le prix sera analysé en fonction du Bordereau des Prix Unitaires rempli par les candidats. La comparaison des prix sera effectuée en divisant le montant du meilleur prix proposé par le prix proposé par le candidat. (100 points).

La formule de calcul est la suivante : $100 \times (\text{Prix le plus bas} / \text{prix analysé})$.

La note ainsi obtenue est multipliée par le coefficient de pondération soit 60%.

Le critère valeur technique sera apprécié sur 100 points au vu de l'analyse du mémoire justificatif technique à savoir :

- la qualité du matériel et les garanties proposées (20 points)
- la méthodologie (20 points)
- la réactivité (délais de fourniture et de pose) : (20 points)
- les moyens techniques affectés à l'exécution des prestations (20 points)
- les moyens humains affectés à l'exécution des prestations (20 points)

La note ainsi obtenue est multipliée par le coefficient de pondération soit 40%.

Le classement final sera obtenu en cumulant les deux notes pondérées.

L'Attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

L'Offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-i et 46-ii du Code des marchés publics. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les entreprises intéressées peuvent obtenir gratuitement après demande par télécopieur le dossier de consultation auprès de Florence DUNAND télécopieur : 04 90 59 38 29 ou par courriel florence.dunand@agglopole-provence.org

Ou venir le chercher à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Agglopole Provence
Service transports
Zac de la Gandonne
38, Rue garbiero
13300 Salon de Provence.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les candidats auront à produire un dossier en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

Les candidats déposent leur offre sous pli cacheté, contre récépissé donnant date certaine avant le :

Le Lundi 02 Août 2010 à 16 heures

Avec les mentions :

Fourniture et pose de toilettes sèches destinées à l'usage exclusif
" ne pas ouvrir "

À l'adresse suivante :

communauté d'agglomération - agglopole provence
Service Transports
Zone d'activités de la Gandonne
38, Rue Garbiero
13300 salon de provence

Ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées ci-dessus et ce, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

communauté d'agglomération - agglopole provence -
Service Transports
281, Boulevard du Maréchal Foch
B.P. 274

13666 salon de provence

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
9h/12h 14h/16h30

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas recevables ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 juin 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération AgglopoLe Provence.

*Correspondant : florence DUNAND, service Transports 281, Boulevard du Maréchal Foch
B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-59-38-01, télécopieur : 04-90-59-38-29,
courriel : florence.dunand@agglopoLe-provence.org.*